



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rouen, le 30 juin 2020

---

**Communiqué sur la publication  
d'un appel à projets PON 2014/2020 - FSE Haute Normandie axe 2**

---

La DIRECCTE publie à compter du 16 juillet 2020 un nouvel appel à projets sur l'axe 2 du PON FSE Haute Normandie dédié à l'anticipation des mutations et la sécurisation des parcours professionnels. Il est doté d'une enveloppe de 6,5 M€ de FSE.

Les priorités de cet axe 2 sont les suivantes :

- 2.8.5.1 : Améliorer la gestion de l'emploi et des compétences en appuyant les démarches d'anticipation et de gestion des mutations
- 2.8.5.3 : Former les actifs (salariés, entrepreneurs, indépendants) qui bénéficient le moins de formation (les moins qualifiés, les femmes et les seniors).

Les dépenses sont éligibles à compter du 1er janvier 2020 et jusqu'au 31 décembre 2021. Le projet ne pourra porter que sur cette période de 24 mois maximum. La contribution FSE ne peut excéder **60% du coût total du projet**.

Les projets doivent impérativement être déposés **au plus tard le 15 octobre 2020** sur le site internet Ma Démarche FSE (<https://ma-demarche-fse.fr>).

Le service FSE de la DIRECCTE (Unité de Rouen) est à la disposition des porteurs de projets potentiels des 2 départements ex-haut normands afin de les informer et de les accompagner dans le montage de leurs dossiers : **02.32.76.16.34**.